



COALITION DES ACTEURS DE LA PECHE

(PECHE ARTISANALE- UPAMES-GAIPES- MAREYEURS)



RETOUR DES BATEAUX RUSSES AUSENEGAL

LETTRE OUVERTE A MR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Monsieur le Président de la République,

La communauté des Pêcheurs a appris avec EMOI que des négociations seraient actuellement menées en RUSSIE, pour la signature d'un protocole ou d'un accord de pêche entre le SENEGAL et la RUSSIE.

Cette démarche serait en contradiction avec les engagements pris lors de votre campagne électorale de 2012 et le discours solennel que vous avez prononcé à KAYAR, le 07 Janvier 2014, nous confirmant l'arrêt définitif de la pêche de poissons pélagiques par des navires étrangers.

Monsieur le Président de la République,

Il serait regrettable de constater que ces bateaux, qui ont pillé nos eaux territoriales sans scrupules, bafoué à maintes reprises notre souveraineté et notre dignité par la piraterie, réduit notre pêche artisanale à quémander des quotas de pêche dans les pays voisins, ces navires se présentent à chaque veille d'élections pour proposer leurs sinistres méthodes de destruction de l'équilibre social et moral de notre pays.

En effet, le poisson pélagique (yaboy, Diey, weuyeung) est l'aliment de base de la population sénégalaise et l'espèce halieutique que capture majoritairement la pêche artisanale. Ces poissons pélagiques fournissent aussi près de 70% des protéines animales que consomment nos concitoyens.

Nos ressources halieutiques que nous essayons de reconstituer avec des plans d'aménagement des pêcheries et des repos biologiques, suite à la destruction massive de nos ressources halieutiques par des pêcheurs étrangers, ne doivent pas être ouvertes à nouveau à l'exploitation par ces navires russes. Nos 20.000 pirogues

n'ont pas suffisamment de captures bien que travaillant intensément sur ces ressources et éprouvant de plus en plus de difficultés pour trouver des licences de pêche dans les pays limitrophes.

Il s'y ajoute, que nos industries nationales de transformation n'ont pas assez d'approvisionnements de poissons pour maintenir les emplois de milliers de sénégalais.

Par ailleurs, les recommandations de la FAO stipulent qu'en matière de ressources halieutiques, seuls les excédents de stock peuvent être vendus. Les études réalisées par le groupe de travail FAO/COPACE constatent que ces ressources halieutiques de pélagiques sont pleinement exploitées dans notre zone de l'Atlantique et recommandent de ne pas augmenter l'effort de pêche.

De ce fait, il est paradoxal d'ouvrir cette pêcherie pélagique aux navires russes en prétextant que nous n'avons pas les moyens d'exploiter cette ressource.

A l'heure actuelle, les pêcheurs sénégalais ont suffisamment de moyens techniques et financiers pour exploiter raisonnablement le pélagique côtier, dans le respect d'un prélèvement soutenable.

Monsieur le Président de la République,

Ces immenses navires destructeurs ont rompu la chaîne alimentaire des ressources halieutiques dans beaucoup de pays africains, cette rupture y causant de plus en plus de dégâts dans la biodiversité et les écosystèmes.

Faudrait-il que notre pays en arrive à ce stade pour se préserver de telles pratiques. Ce sera trop tard, bien trop tard !!!

Monsieur le Président de la République,

Les acteurs de la pêche ne s'inscrivent nullement dans une démarche de contestation du rôle de l'Etat dans la définition de la politique des pêches ou d'ostracisme envers un pays étranger. Cependant, les orientations en matière de prélèvement sur les stocks de produits halieutiques doivent intégrer **PRIORITAIREMENT** les intérêts des acteurs nationaux, en particulier ceux des couches sociales les plus défavorisées.

Nous comptons sur votre soutien actif pour l'arrêt des négociations en cours avec les RUSSES sur le POISSON PELAGIQUE, ce qui aurait l'avantage substantiel de faire l'économie d'une contestation justifiée dont le pays se passerait bien volontiers.

Excellence, **Monsieur le Président de la République**, le retour des bateaux russes porterait un **COUP TRES DUR A LA PECHE ARTISANALE et AUX INDUSTRIES DE TRANSFORMATION**, et entrainerait un recul de 20 ans dans la gestion des ressources halieutiques de notre pays.

- **HALTE A LA DESTRUCTION DU SECTEUR HALIEUTIQUE**
- **HALTE A L'APPAUVRISSMENT DE NOS PECHEURS DEJA BIEN MAL EN POINT**

DAKAR, le 20 Décembre 2016

LA COALITION